demandé qui il devait annoncer, et il a dit au Saint-Père: « L'Evèque d'Angers. » Et le Saint-Père, après trois secondes de réflexion: « Ah! Monseigneur Rumeau!... » Jugez de ma stupéfaction, quand j'ai vu qu'il se souvenait de mon nom. Tout le monde le dit ici, et j'ai pu le constater moi-même, c'est un vrai prodige de conservation intellectuelle et morale, autant que de vie physique. La vivacité de l'intelligence, la sûreté de la mémoire, l'énergie de la volonté, la pénétration du regard, la vigueur du geste, l'aisance de la parole, rien ne manque à cette miraculeuse vieillesse.

Après avoir déposé aux pieds du Saint-Père mes très humbles hommages et sollicité ses bénédictions pour tout mon diocèse, je

lui ai demandé la faveur d'une audience particulière.

« Elle ne s'est pas fait attendre. Le lendemain soir un pli du Vatican m'annonçait que je serais reçu le dimanche à 11 h. 1/2. J'étais donc, le surlendemain de mon arrivée, aux pieds de Sa Sainteté, dans un tête-à-tête où l'âme passe par les impressions les plus fortes et les plus douces, où elle se sent écrasée par une majesté presque divine, attirée par une paternité qui ne l'est pas moins. L'audience a duré une 1/2 heure (exactement 28 minutes).

« J'ai commencé par offrir au Saint-Père l'humble hommage de ma plus filiale vénération, de mon obéissance la plus absolue, de mon adhésion la plus entière à ses pensées et à ses vues. J'y ai joint l'expression de mes félicitations pour le 91° anniversaire de sa naissance et de mes vœux ardents pour la prolongation d'un Pontificat, qui est un des signes les plus providentiels de la protection de Dieu envers l'Eglise... J'ai brièvement exposé l'état du diocèse. Sa Sainteté a été consolée, ravie par le fidèle tableau que j'ai pu lui faire. J'ai demandé des bénédictions spéciales pour le diocèse en général, puis pour le clergé séculier et régulier, en particulier ma maison épiscopale, les membres de mon Conseil et le Chapitre, pour les Congrégations religieuses de tout ordre, pour les Séminaires, l'Université catholique, les collèges ecclésiastiques, les pensionnats et écoles congréganistes, toutes les œuvres d'hommes, de jeunes gens, de femmes, de jeunes filles...

« Le Saint-Père prenaît à ces détails un intérêt visible ; cette énumération lui a fourni l'occasion de souligner quelques points particuliers. Ainsi il m'a chaudement félicité (ce en quoi je n'étais pas tenté de le contredire) d'avoir en partage un diocèse où tant et de si belles œuvres sont florissantes; il s'est appesanti sur la formation des Séminaires ; il a rappelé sa récente lettre sur l'importance de l'enseignement religieux dans les paroisses par les écoles congréganistes, sur nos collèges libres; il a voulu avoir des détails sur la marche de notre Université catholique. Il a eu une mention pleine de délicatesse pour le Bon-Pasteur ; il a rappelé la lettre qu'il venait de lui écrire. Il s'est montré vivement préoccupé du projet de loi contre la liberté d'enseignement et il a daigné me dire qu'il avait accompli a ce sujet ce qu'il regardait comme « un devoir de conscience et une obligation de sa charge ». Il a été émouvant jusqu'aux larmes, quand il m'a parlé de son amour pour la France, des nombreux témoignages qu'il lui en avait donnés... A ce moment-là il a levé au ciel des yeux pleins de tristesse, qui